CDI-BF

CAISSE DES DÉPÔTS ET D'INVESTISSEMENTS DU BURKINA FASO

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

RAPPORT DE GESTION AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Soutenir l'avenir, investir pour l'intérêt général !

CAISSE DES DÉPÔTS ET D'INVESTISSEMENTS DU BURKINA FASO

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort,
nous Vaincrons.

RAPPORT DE GESTION AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Avril 2025

Table des matières

I. Message du Directeur Général II
II. Résumé Exécutif & Faits Marquants de l'Année III
II.1 Chiffres clés III
II.2. Temps forts institutionnels et opérationnels III
II.2.1. Consolidation institutionnelle et organisationnelle III
II.2.2. Mise en place des instruments de gouvernance et de pilotage IV
II.2.3. Déploiement opérationnel et engagements stratégiques IV
II.3 « De l'idée à la réalité » : du lancement à la première opération V
1. Introduction générale 1
2. Principaux enjeux de financement du développement 1
3. Origines, vision, mission et valeurs 3
3.1. Contexte de création 3
➢ **Vers une solution structurelle : la CDI-BF** 4
➢ **Une dynamique régionale convergente** 4
➢ **Une institution porteuse de souveraineté financière** 5
3.2. Vision, mission, valeurs 6
3.2.1. La Vision 6
3.2.2 Mission 6
- **Gestion des ressources financières : sécurisation et rentabilité** 6
- **Innovation financière et soutien à l'épargne populaire** 7
- **Contribution à la souveraineté nationale : gestion des ressources stratégiques** 7
4. Alignement sur les priorités nationales et régionales (PA-SD, AES, etc.) 9
5. Mode d'intervention : les trois doctrines de la CDI-BF 11
5.1. La doctrine de l'investissement d'intérêt général 11
5.2. La doctrine de l'investisseur financier 12
5.3. La doctrine du mandataire 12
6. Alliances stratégiques et coopérations nouées en 2024 13
7. Indicateurs de Performance et Impact 14
7.1 Répartition sectorielle et géographique 14
7.2 Emplois créés et bénéficiaires touchés 14
8. Vision Stratégique 2025-2030 14
Conclusion Générale 15

I. Message du Directeur Général

« Nous devons reprendre la maîtrise de nos ressources, de nos économies, pour assurer notre dignité et notre prospérité. » dixit Son Excellence le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim TRAORE:

L'année 2024 restera gravée comme une étape fondatrice dans l'histoire économique contemporaine du Burkina Faso.

Elle marque l'entrée en action effective de la Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso (CDI-BF), conçue comme un bras stratégique au service de la souveraineté nationale et du développement endogène. Dans un environnement régional en recomposition, traversé par des défis sécuritaires, climatiques et économiques, il était impératif de disposer d'un instrument capable de penser l'investissement autrement. En douze mois d'opérationnalisation, la CDI-BF a posé ses premiers jalons : en s'affirmant comme un catalyseur de projets structurants, un levier d'investissement territorial et un partenaire crédible de la transformation industrielle et sociale.

Nous avons privilégié une approche rigoureuse, sélective et à fort impact.

Les premières interventions – sauvetage d'un acteur stratégique du financement agricole, acquisition de l'unité pharmaceutique PROPHARM SA, études d'envergure pour l'habitat, les cuirs et peaux – témoignent d'une vision long terme : transformer les chaînes de valeur nationales, renforcer la souveraineté économique, et ancrer le développement dans les territoires.

Cette conviction guide chacune de nos actions. A travers son rôle d'investisseur stratégique, la CDI-BF se veut un acteur de la transformation économique nationale, aligné sur les priorités souveraines et sur la dynamique d'intégration régionale portée par l'Alliance des États du Sahel.

La crédibilité d'une institution se construit.

Elle repose sur la rigueur des décisions, la transparence des processus, la constance des engagements tenus, et la performance durable des résultats. Ce rapport 2024 rend compte des premiers accomplissements, mais surtout, il trace les perspectives ambitieuses pour les années à venir.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements aux plus hautes autorités de notre pays, aux membres du Conseil de surveillance, à nos partenaires nationaux et internationaux, ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs de la CDI-BF. Ensemble, consolidons les acquis, intensifions les synergies, et bâtissons une institution forte, crédible et résiliente, au service du développement du Burkina Faso et des générations futures.

Nous n'en sommes qu'aux prémices du chemin, mais le cap est clair, les fondations sont solides, et la détermination est totale.

Soutenir l'avenir, investir pour l'intérêt general
Ouagadougou, le 1er avril 2025
Pr Balibié Serge Auguste BAYALA

II. Résumé Exécutif & Faits Marquants de l'Année

II.1 Chiffres clés

II.2. Temps forts institutionnels et opérationnels

L'année 2024 a été une période fondatrice pour la Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso (CDI-BF). Elle a été marquée par une série d'avancées majeures, tant sur le plan institutionnel qu'opérationnel, qui ont posé les bases solides de l'action de la CDI-BF en tant qu'acteur stratégique du financement du développement.

II.2.1. Consolidation institutionnelle et organisationnelle

L'année a débuté avec l'adoption de la loi n°035/ALT du 23 octobre 2023 portant création de la CDI-BF, suivie de l'adoption, par le Conseil des ministres, du décret définissant ses attributions, son organisation et son fonctionnement. Ces textes fondateurs ont permis d'asseoir juridiquement et administrativement l'institution.

Dans la continuité, plusieurs actes majeurs de gouvernance ont été posés :

- Le recrutement et la nomination du Directeur Général par le Conseil des ministres, suivis de son installation officielle par Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances, le 1er mars 2024 ;
- La nomination, puis l'installation le même jour, du Secrétaire Général et du Caissier Général par le Directeur Général ;
- La prestation de serment du Caissier Général devant la Cour des Comptes, et celle du Directeur Général devant le Tribunal de Grande Instance n°1 de Ouagadougou ;
- L'adoption des statuts du personnel, marquant une étape clé dans la structuration interne de l'institution.

La mise en place du Conseil de surveillance a été un autre jalon important :

- Recrutement des membres indépendants ;
- Nomination officielle des membres par le Conseil des ministres ;
- Installation par le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Election du Président du Conseil de surveillance, suivie de sa nomination par le Conseil des ministres ;
- Tenue régulière des sessions ordinaires, ainsi que de deux sessions extraordinaires.

II.2.2. Mise en place des instruments de gouvernance et de pilotage

Dans une logique de gestion rigoureuse, la CDI-BF a mis en place, sous l'égide du Conseil de surveillance, plusieurs comités spécialisés : comité d'investissement, comité des risques, comité d'audit et comité des ressources humaines.

Par ailleurs, les outils de pilotage essentiels ont été adoptés :

- Programme d'activités annuel ;
- Budget prévisionnel ;
- Plan de passation des marchés.

Ces éléments ont permis de garantir une gouvernance conforme aux standards de transparence et de redevabilité attendus d'une institution publique stratégique.

II.2.3. Déploiement opérationnel et engagements stratégiques

Conformément à son mandat de catalyseur du développement, la CDI-BF a engagé ses premières actions à fort impact :

- Participation au renforcement du capital de la Banque Agricole du Faso (BADF), seul instrument national de financement de l'agriculture ;
- Co-création de FASO-Ré, un nouvel outil de mobilisation de l'épargne nationale à travers un véhicule institutionnel structurant ;
- Rachat de l'unité industrielle pharmaceutique PROPHARM SA, afin de soutenir la souveraineté sanitaire nationale ;
- Lancement des études pour un programme ambitieux de promotion de l'habitat durable, intégrant l'ensemble de la chaîne de valeur de la construction ainsi que la problématique du traitement des déchets ;

- Valorisation de l'identité visuelle et institutionnelle de la Caisse à travers le branding du siège de la CDI-BF.

II.3 « De l'idée à la réalité » : du lancement à la première opération

La transformation de la vision fondatrice de la CDI-BF en une réalité tangible s'est matérialisée en un temps record, grâce à une dynamique soutenue d'exécution et à une forte volonté politique. Ce passage de l'idée à l'action a été jalonné par plusieurs étapes structurantes qui témoignent de la montée en puissance rapide de l'institution.

Dès sa création juridique, la CDI-BF a adopté une démarche méthodique et pragmatique. L'opérationnalisation n'a pas consisté en une simple installation formelle, mais en la mise en mouvement d'un instrument public doté d'une mission claire : impulser et accompagner les investissements stratégiques du pays.

Ainsi, en quelques mois, les bases juridiques, organisationnelles et humaines ont été solidement posées : textes fondateurs, recrutement de l'équipe dirigeante, adoption des organes de gouvernance, définition du plan d'action. À cette structuration interne, s'est ajoutée la mise en place d'une culture de performance orientée vers l'impact.

Le lancement effectif des opérations a été marqué par une première intervention emblématique : la prise de participation dans le capital de la Banque Agricole du Faso (BADF). Cette décision, hautement stratégique, a permis à la CDI-BF de répondre à un double impératif :

- sauvegarder un outil national de financement de l'agriculture en difficulté, essentiel à la souveraineté alimentaire du pays ;
- affirmer sa capacité à agir rapidement, avec discernement, sur des secteurs critiques de l'économie.

Ce premier investissement a été suivi par d'autres engagements structurants, illustrant la capacité de la CDI-BF à passer du concept à l'action, et de la vision à l'impact. Il a également servi de démonstration concrète de son positionnement comme acteur crédible du financement long terme, capable de mobiliser des ressources au service d'une croissance durable et inclusive.

L'année 2024 aura ainsi été celle de la fondation, mais aussi du signal fort envoyé aux partenaires, aux investisseurs, et à l'ensemble des parties prenantes : la CDI-BF est opérationnelle, ambitieuse et prête à jouer son rôle de levier de transformation.

1. Introduction générale

L'année 2024 marque un tournant décisif pour la **Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso (CDI-BF)**. Une année où l'institution, conçue comme un pilier stratégique au service du développement durable du pays, a entamé son opérationnalisation effective. En cette période où les défis sécuritaires, économiques et climatiques imposent de repenser les modèles de financement, la CDI-BF s'affirme comme un acteur incontournable, catalyseur de projets structurants et levier pour la transformation économique du Burkina Faso.

En alignant ses actions avec les priorités nationales et en consolidant des partenariats solides, la CDI-BF s'est progressivement installée comme un instrument clé de la souveraineté économique, tout en mettant l'accent sur des investissements créateurs de valeur à long terme. Ce rapport de gestion retrace les premières étapes franchies avec détermination, en mettant en lumière les initiatives emblématiques qui ont jalonné cette année fondatrice, ainsi que les résultats tangibles qui en découlent.

À travers des choix audacieux et une gouvernance rigoureuse, la CDI-BF a donné corps à sa mission d'investisseur stratégique, avec des projets concrets dans des secteurs vitaux tels que l'agriculture, l'industrie pharmaceutique, et l'infrastructure. Ce bilan, qui représente un point d'ancrage pour l'avenir, se veut le témoignage d'une institution engagée, fidèle à sa mission de développement durable et d'intérêt général.

Les pages qui suivent présenteront dans un premier temps le contexte institutionnel de la CDI-BF (Partie I), suivis des initiatives et résultats clés de cette première année d'activité (Partie II), avant de se projeter sur les orientations stratégiques pour 2025 et au-delà, en soulignant les axes prioritaires pour l'accélération de notre impact (Partie III).

2. Principaux enjeux de financement du développement

Le financement du développement au Burkina Faso se heurte à des contraintes multiples. En effet, le contexte économique, institutionnel et sécuritaire actuel du Burkina Faso et la reconfiguration des équilibres économiques internationaux soulèvent plusieurs défis structurels en matière de financement du développement. Ces enjeux, multiformes, appellent une lecture articulée autour de trois axes majeurs : la mobilisation des ressources internes, la dépendance aux financements extérieurs, et les limites structurelles du secteur financier national.

- ***Une mobilisation insuffisante des ressources domestiques***

La première limite tient à la faiblesse de la mobilisation des ressources internes. Le taux de pression fiscale reste en deçà des standards régionaux, freinant les

capacités de financement autonome de l'État. Cette situation résulte de plusieurs facteurs structurels : une économie largement informelle, la faible productivité de l'administration fiscale, et la contraction des recettes douanières dans un contexte d'insécurité dans les zones frontalières. Cette érosion de la base fiscale réduit la marge de manœuvre budgétaire pour répondre aux besoins sociaux, sécuritaires et d'infrastructures.

- ***Une vulnérabilité accrue vis-à-vis des ressources extérieures***

Sur le plan international, le Burkina Faso subit les effets d'une baisse progressive de l'aide publique au développement, dans un contexte géopolitique tendu et d'évolution des priorités des bailleurs. La volatilité des engagements extérieurs et les conditionnalités parfois contraignantes fragilisent la planification des investissements. À cela s'ajoute un accès de plus en plus restreint aux financements concessionnels, du fait des notations souveraines affectées par le contexte sécuritaire.

La nécessité de redéfinir un cadre de coopération plus souverain et plus aligné sur les priorités nationales s'impose. Cela implique une diplomatie économique proactive et la diversification des partenaires techniques et financiers, y compris ceux issus du Sud global, susceptibles de proposer des modèles de financement alternatifs et moins conditionnés.

- ***Des obstacles persistants à la mobilisation du financement privé***

Le financement privé constitue un levier encore sous-exploité. Le système bancaire national, bien que solide sur le plan réglementaire, demeure peu inclusif. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME), qui représentent pourtant l'essentiel du tissu économique, font face à des critères de garantie trop stricts, à des taux d'intérêt élevés et à une offre de produits financiers peu adaptée à leurs besoins. Le capital-risque, le crédit-bail, le financement par obligations ou le financement participatif sont encore peu développés.

Ce déficit d'innovation financière limite la capacité du secteur privé à jouer son rôle dans la transformation structurelle de l'économie. La faible profondeur du marché des capitaux, l'absence de notation d'entreprises locales et la fragmentation des initiatives entrepreneuriales accentuent cette situation.

- ***L'impératif d'un nouveau paradigme de financement***

Face à ces défis, un changement de paradigme s'impose. Il devient essentiel de renforcer et diversifier les mécanismes de financement, en s'appuyant sur des instruments innovants, mieux adaptés aux réalités locales. La finance islamique, les obligations thématiques (vertes, sociales, de relance), les fonds souverains, les partenariats public-privé, mais aussi les technologies financières (fintech) constituent des pistes prometteuses pour élargir l'accès aux ressources.

Dans cette dynamique, la Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso (CDI-BF) apparaît comme un acteur stratégique de premier plan. Par sa capacité à structurer des projets à fort impact, à mobiliser des co-

financements et à catalyser l'investissement privé, la CDI-BF joue un rôle central dans la recomposition des circuits de financement. Ses interventions récentes, allant de l'appui au financement de l'agriculture, au soutien à l'industrialisation pharmaceutique, en passant par le développement de l'habitat et l'accompagnement de la transformation minière, illustrent sa contribution à une nouvelle approche endogène du développement.

3. Origines, vision, mission et valeurs

3.1. Contexte de création

Depuis les années 1974, à l'époque de la Haute-Volta, le pays s'est engagé dans une dynamique de planification économique marquée par les premiers plans quinquennaux de développement, conçus pour catalyser la modernisation des infrastructures, l'amélioration des conditions sociales et la diversification de l'économie. Ces ambitions initiales reposaient sur une forte intervention de l'État dans l'économie, soutenue par des financements extérieurs, principalement issus de la coopération bilatérale et multilatérale.

Toutefois, dès la fin des années 1980, avec l'avènement des programmes d'ajustement structurel (PAS), l'État voltaïque devenu burkinabè a dû réduire son champ d'intervention économique directe. Le financement du développement s'est alors recentré sur des projets sectoriels soutenus par l'aide internationale, dans un cadre de plus en plus marqué par les exigences de rigueur budgétaire et de retrait de l'Etat producteur.

Dans les années 1990 et 2000, avec l'adoption du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) puis de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), le Burkina Faso a progressivement mis en place une approche plus intégrée du développement. Cependant, le financement est resté dépendant de ressources extérieures volatiles, et les outils nationaux de mobilisation de l'épargne intérieure ou de financement patient des investissements publics et structurants sont demeurés embryonnaires.

Le système bancaire, dominé par des filiales de groupes étrangers, s'est montré peu enclin à financer des projets à long terme, perçus comme risqués ou peu rentables, notamment dans les domaines des infrastructures de base, de la transition énergétique ou des services sociaux. Les PME/PMI, les collectivités territoriales et les entreprises stratégiques en mutation sont restées en marge des circuits classiques de financement.

Cette situation a engendré un paradoxe : malgré la clarté des priorités nationales de développement, les instruments financiers pour les concrétiser sont demeurés insuffisants ou inadaptés.

- **Vers une solution structurelle : la CDI-BF**

Face à cette impasse structurelle, une réponse institutionnelle forte s'est imposée : la création d'une institution nationale de financement de long terme, adossée à la puissance publique, mais dotée d'une gouvernance rigoureuse et d'une capacité d'intervention flexible.

La Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso (CDI-BF) est née de cette ambition stratégique. Elle vise à :

- mobiliser des ressources longues, à la fois internes (épargne nationale, placements des institutions publiques) et externes (partenariats structurants) ;
- financer des projets d'intérêt général, dans les secteurs prioritaires tels que l'énergie, l'éducation, la santé, l'économie verte, le numérique, les infrastructures, etc. ;
- accompagner la transformation économique, en soutenant la restructuration d'acteurs économiques majeurs, ou en entrant au capital d'entreprises stratégiques ;
- servir de partenaire privilégié des collectivités territoriales, dont les besoins en infrastructures et en services essentiels appellent une ingénierie financière spécifique.

- **Une dynamique régionale convergente**

La création de la CDI-BF s'inscrit dans une tendance observée dans plusieurs pays d'Afrique, qui ont compris l'enjeu de s'outiller institutionnellement pour relever les défis de financement du développement.

- Au Maroc, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), créée dès 1959, a su se positionner comme acteur transversal du financement public, en intervenant dans l'immobilier, les retraites, le financement local et les investissements stratégiques. Dotée d'un modèle hybride entre logique financière et mandat public, elle est aujourd'hui un pilier du financement de long terme.
- Au Sénégal, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) a été créée en 2006 et est devenue un acteur majeur du financement des logements sociaux et des infrastructures. Elle a permis de lever des fonds pour soutenir la politique de développement urbain et renforcer les investissements à long terme dans le pays.
- Au Bénin, créée en 2020, la CDC du Bénin s'est orientée vers le financement des infrastructures sociales (éducation, santé, eau potable) et des collectivités territoriales, avec un focus particulier sur le financement de projets durables et résilients.
- Au Niger, la CDI du Niger, opérationnelle depuis 2021 puis restructurée en 2022, se concentre sur la mobilisation de l'épargne nationale pour

financer des projets d'envergure, en particulier dans les secteurs des énergies renouvelables et des infrastructures rurales.

Le positionnement régional de la CDI-BF la place en bonne place dans cette dynamique, non seulement pour renforcer la souveraineté financière du Burkina Faso, mais aussi pour stimuler la coopération interétatique et les synergies transfrontalières dans des projets communs. La CDI-BF se distingue de ses homologues par sa triple orientation stratégique :

1. Financement des infrastructures stratégiques, routes, énergie, mines, santé, et éducation ;
2. Soutien aux PME et aux collectivités territoriales, souvent laissées pour compte dans le système financier classique ;
3. Résilience économique par l'intervention contre-cyclique pour soutenir les secteurs clés durant les périodes de crise.

En outre, le réseau régional de Caisses de Dépôts permet à la CDI-BF de partager des bonnes pratiques, de cofinancer des projets d'intérêt régional (notamment dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures de transport) et de renforcer la coopération avec d'autres pays de l'AES pour un développement économique intégré et durable.

La CDI-BF s'inscrit dans cette mouvance régionale, mais avec une spécificité : elle intervient dans un contexte sahélien complexe, marqué par des défis sécuritaires, climatiques et sociaux importants, qui exigent des outils financiers agiles, innovants et résilients.

- **Une institution porteuse de souveraineté financière**

Plus qu'une simple institution financière, la CDI-BF est appelée à devenir un bras armé du développement économique et social du Burkina Faso, en assurant une souveraineté financière accrue, une capacité stratégique d'intervention dans les secteurs porteurs de transformation.

Elle représente une rupture institutionnelle assumée, un changement de paradigme qui consiste à ne plus subir les règles du jeu financier international, mais à créer une architecture nationale de financement adaptée aux besoins et priorités du pays.

La Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso (CDI-BF) a été instituée par la loi n°039-2023/ALT du 05 octobre 2023, définissant sa création, son organisation, ses attributions et son fonctionnement. En tant qu'institution financière publique à caractère spécial, elle bénéficie de la personnalité juridique, ainsi que de l'autonomie financière et de gestion, lui permettant d'agir avec indépendance et efficacité.

La loi précitée a été complétée par ses statuts approuvés par le décret n°2023-1903/PRES-TRANS/PM/MEFP du 29 décembre 2025, qui détaillent les modalités de son organisation et de son action.

Le mandat de la CDI-BF est clair et ambitieux ; elle a pour mission de mobiliser, sécuriser et orienter durablement, les ressources financières publiques et privées vers des investissements structurants, contribuant ainsi à la transformation économique du pays, à la souveraineté sectorielle et à la résilience nationale. En réponse aux enjeux de développement durable, la CDI-BF privilégie les projets à fort impact socio-économique, qui répondent aux priorités nationales en matière d'infrastructure, de transition énergétique, de diversification industrielle et de renforcement des capacités humaines.

En tant que tiers de confiance, la CDI-BF joue un rôle central dans la sécurisation des investissements à long terme. Elle accompagne ainsi les initiatives de l'Etat et des acteurs privés dans des projets d'intérêt général, en garantissant une gestion rigoureuse et transparente des ressources, dans le respect des principes de durabilité, d'efficience et de bonne gouvernance. Son action vise à consolider la confiance entre les investisseurs et l'État, tout en soutenant la résilience face aux défis mondiaux et aux crises économiques.

3.2. Vision, mission, valeurs

3.2.1. La Vision

La CDI-BF ambitionne être le catalyseur du développement durable et inclusif au Burkina Faso, en investissant dans des projets innovants et stratégiques pour améliorer la qualité de vie de tous les Burkinabè.

3.2.2 Mission

La CDI-BF a pour mission principale de collecter, conserver et gérer des fonds publics et privés mis à sa disposition en sa qualité de tiers de confiance et de les gérer à travers des placements sécuriés et rentables. Elle exerce une mission d'intérêt général, en apportant son soutien aux politiques publiques et en jouant un rôle stratégique dans l'accompagnement des grands projets nationaux.

Les missions spécifiques listées sont variées, ce qui reflète l'ampleur des responsabilités de la CDI-BF :

- **Gestion des ressources financières : sécurisation et rentabilité**

La CDI-BF est chargée de collecter, recevoir et conserver les fonds publics et privés mis à sa disposition, qu'ils soient sous forme de dépôts, de consignations ou de valeurs. Dans son rôle de tiers de confiance, l'institution veille à gérer ces ressources de manière sécurisée et rentable à travers des placements adaptés. Sa mission inclut :

- gestion des ressources sous mandat ; elle administre les fonds confiés par des entités publiques et privées, selon des critères définis dans des contrats ou conventions ;
- gestion des consignations ; elle réceptionne et gère les consignations administratives, judiciaires et conventionnelles, ainsi que les

cautionnements, contribuant ainsi à la fluidité des processus économiques et juridiques ;

- services de caisse et de gestion de fonds ; la CDI-BF s'occupe de la gestion des opérations de caisses et des fonds dont elle est responsable, assurant ainsi une gestion transparente et efficace.

- **Financement des projets d'intérêt public : soutien au développement**

Un des rôles principaux de la CDI-BF est de financer des projets d'intérêt public qui contribuent au développement socio-économique du Burkina Faso. L'institution soutient ainsi les priorités du pays en matière de transformation économique, de souveraineté sectorielle et de résilience nationale.

Elle s'engage activement dans :

- le financement des projets d'envergure ; qu'il s'agisse de grandes infrastructures, de la transition énergétique ou du développement industriel, la CDI-BF mobilise des ressources pour accompagner les grands projets structurants du pays ;
- la prise de participations stratégiques ; elle peut également intervenir en prenant des participations dans des entreprises, notamment dans des secteurs jugés stratégiques pour l'État, tels que les mines ou les industries stratégiques.

- **Innovation financière et soutien à l'épargne populaire**

La CDI-BF se distingue par sa capacité à promouvoir l'innovation financière et à développer des instruments financiers alternatifs qui complètent les outils existants du secteur financier. Cela inclut :

- protection de l'épargne populaire en facilitant la création d'instruments financiers accessibles à tous, la CDI-BF joue un rôle clé dans la protection de l'épargne des citoyens et la diversification des options d'investissement ;
- développement de solutions financières innovantes ; elle explore et met en place de nouveaux mécanismes financiers qui peuvent contribuer à renforcer l'inclusion financière et à soutenir les secteurs vitaux de l'économie.

- **Contribution à la souveraineté nationale : gestion des ressources stratégiques**

La CDI-BF joue également un rôle stratégique dans la gestion des ressources naturelles et financières de l'État, notamment :

- gestion de l'or de l'État ; elle est responsable de la gestion de l'or acquis par l'État et ses démembrements, contribuant ainsi à renforcer les réserves de change nationales et à soutenir la souveraineté économique du pays ;

- mission contra-cyclique ; en période de crise, la CDI-BF intervient pour stabiliser l'économie en soutenant les entreprises stratégiques et en assurant une gestion contra-cyclique des ressources.

- **Expertise et maturation des projets de développement**

Enfin, la CDI-BF se positionne comme un centre d'expertise en ingénierie financière, offrant son soutien à l'État et à ses démembrements pour la maturation des projets de développement. Elle accompagne la préparation, le financement et la mise en œuvre des projets, en garantissant leur viabilité et leur efficacité. Cette mission comprend :

- l'accompagnement des grands projets ; La CDI-BF assure le rôle de maturation de projets à fort potentiel pour le pays, en apportant son expertise technique et financière ;
- promotion de l'expertise locale ; elle participe activement à la création d'une expertise en ingénierie financière et à la formation de partenaires locaux pour une meilleure gestion des projets à long terme.

La CDI-BF, à travers sa mission diversifiée, est un acteur clé du développement économique du Burkina Faso. Elle œuvre non seulement en tant qu'institution de gestion financière, mais aussi en tant que partenaire stratégique pour l'Etat dans la réalisation de ses projets de grande envergure. Par sa gestion rigoureuse des fonds, son rôle de tiers de confiance et sa capacité à innover dans le domaine financier, elle contribue de manière significative à la souveraineté économique, à la résilience nationale et à la transformation économique du pays.

3.2.3. Les Valeurs

- **Intégrité**

"Nous nous engageons à agir avec une transparence totale, une honnêteté irréprochable et une éthique exemplaire dans toutes nos opérations, afin de garantir une confiance durable avec nos partenaires et la population."

- **Proximité**

"Nous plaçons les besoins des communautés burkinabè au cœur de nos actions, en étant constamment à l'écoute et en agissant de manière responsable et réactive pour répondre à leurs attentes."

- **Partenariat**

"Nous croyons que la force du partenariat réside dans l'unité et la collaboration. C'est pourquoi nous travaillons main dans la main avec le gouvernement, les collectivités, les ONG, le secteur privé et toutes les parties prenantes pour maximiser l'impact de nos projets sur le développement du pays."

- **Innovation**

"Nous favorisons l'innovation pour un avenir durable, en soutenant des projets pionniers, particulièrement dans la transition énergétique, le numérique et d'autres secteurs stratégiques. La CDI-BF est un catalyseur pour la maturation et la concrétisation des grands projets de développement du pays."

- **Durabilité**

"Nous intégrons des critères de durabilité dans chaque décision d'investissement, en considérant non seulement les impacts environnementaux et sociaux, mais aussi l'équilibre entre développement économique et bien-être des générations futures."

4. Alignement sur les priorités nationales et régionales (PA-SD, AES, etc.)

Dans un contexte marqué par des défis structurels et une volonté affirmée de refondation, la Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso (CDI-BF) s'inscrit résolument dans la dynamique de transformation impulsée par l'État burkinabè et les initiatives d'intégration sous-régionale. Elle articule son action autour des orientations stratégiques du **Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD)** et des ambitions communes de l'**Alliance des États du Sahel (AES)**.

- **Alignement avec le PA-SD : catalyseur de la refondation nationale**

Le PA-SD constitue la boussole de la stratégie gouvernementale pour la reconstruction économique, sociale et sécuritaire du Burkina Faso. En tant qu'institution publique financière à caractère spécial, la CDI-BF traduit ces

orientations dans des interventions concrètes à fort impact. Elle agit notamment à travers :

- l'appui au financement de l'agriculture pour renforcer la souveraineté alimentaire, en accompagnant les filières stratégiques et les projets agrosylvopastoraux porteurs de sécurité économique et nutritionnelle ;
- le rachat d'une unité industrielle pharmaceutique, permettant à la CDI-BF de soutenir l'autonomisation sanitaire du pays, de relocaliser la production et de sécuriser l'approvisionnement en médicaments essentiels ;
- le lancement des études pour un ambitieux programme d'habitat national, visant à donner un toit à chaque Burkinabè, à travers des solutions innovantes, accessibles et durables ;
- le soutien à la dynamique minière endogène, en facilitant la participation nationale dans les chaînes de valeur extractives, avec pour objectif de transformer les ressources minières en leviers de développement industriel local.
- À travers ces projets structurants, la CDI-BF joue pleinement son rôle d'instrument public stratégique, au service de la relance économique, de l'inclusion sociale et du renforcement de la souveraineté nationale.

➢ **Contribution à l'intégration sous-régionale : bras financier de l'AES**

Au-delà des frontières nationales, la CDI-BF s'engage activement dans la dynamique de coopération régionale portée par l'Alliance des États du Sahel (AES). La CDI-BF a rapidement engagé des concertations avec d'une part son homologue du Niger et, d'autre part, le patronat malien porteur du projet de la CDI Mali, cela en vue d'une convergence stratégique des instruments d'investissement nationaux.

Ainsi, la CDI-BF entend être un vecteur financier de l'intégration sahélienne à travers :

- le soutien aux projets régionaux à haute valeur ajoutée, notamment dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et de l'agriculture irriguée ;
- la promotion de mécanismes financiers communs et de fonds stratégiques conjoints destinés à renforcer la résilience économique des États membres ;
- l'appui à la mobilisation de ressources innovantes et à la conception d'instruments de financement alternatifs, adaptés aux spécificités de l'espace sahélien.

Par ce positionnement stratégique, la CDI-BF confirme son ambition de devenir un acteur central de la transformation du Burkina Faso, tout en consolidant son rôle dans l'édification d'un espace sahélien solidaire, autonome et prospère.

Elle se définit ainsi comme un partenaire de confiance, catalyseur de projets d'avenir et instrument de souveraineté économique au service des populations.

5. Modes d'intervention : les trois doctrines de la CDI-BF

Le modèle d'intervention de la Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso (CDI-BF) s'appuie sur une construction doctrinale rigoureuse, inspirée des meilleures pratiques internationales tout en étant adaptée aux priorités nationales. Ce modèle repose sur trois doctrines fondatrices, qui définissent la nature, les conditions et les modalités de son engagement dans les projets économiques et sociaux.

5.1. La doctrine de l'investissement d'intérêt général

Dans cette posture, la CDI-BF se positionne comme un investisseur public intervenant pour répondre à des besoins collectifs essentiels. Elle cible en priorité les secteurs stratégiques délaissés ou insuffisamment financés par les opérateurs privés, tout en veillant à la soutenabilité des projets. Cette doctrine s'inscrit dans une logique de développement structurel, avec un fort ancrage territorial, une orientation vers les externalités positives (emploi, inclusion, environnement, innovation), et une rentabilité ajustée aux impératifs de l'utilité publique.

5.2. La doctrine de l'investisseur financier

En tant qu'acteur autonome, la CDI-BF peut également intervenir selon une logique purement financière, avec une exigence accrue de rentabilité, de discipline économique et de retour sur investissement. Cette doctrine vise à assurer la pérennité financière de l'institution, à valoriser les fonds qui lui sont confiés, et à contribuer à la dynamisation des marchés financiers nationaux et régionaux. Elle s'applique principalement aux secteurs compétitifs, bancables, ou aux entreprises en phase de croissance, où l'intervention de la CDI-BF se fait sur des bases comparables à celles d'un investisseur privé avisé.

5.3. La doctrine du mandataire

La CDI-BF peut également agir dans le cadre de mandats confiés par l'État ou d'autres entités publiques, pour gérer des fonds spécifiques ou mettre en œuvre des politiques publiques d'investissement. Dans ce rôle fiduciaire, elle mobilise son ingénierie financière, sa capacité d'analyse et son expertise de gestion pour le compte de tiers, tout en respectant les obligations de transparence, de redevabilité et de performance. Cette doctrine renforce le positionnement de la Caisse comme opérateur public de confiance, au service de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement.

Au cours de l'année 2024, la CDI-BF a activement recouru à ses trois modes d'intervention, chacun jouant un rôle déterminant dans le soutien au développement économique et social du pays. Ces approches complémentaires ont permis de répondre aux défis spécifiques rencontrés, tout en assurant une gestion rigoureuse des ressources et une alignement constant avec les priorités stratégiques nationales.

Doctrines	Projets
Intérêt général	Prise de participation : BADF
Investisseur financier	Placements Prise de Participation FASO-RE
Investisseur sous mandat	PROPHARM

6. Alliances stratégiques et coopérations nouées en 2024

En cohérence avec les priorités nationales de souveraineté économique, de transformation structurelle et d'impact territorial, la Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso (CDI-BF) a initié, en 2024, une stratégie ambitieuse de développement de ses alliances stratégiques et de consolidation de nouveaux partenariats à fort levier de transformation.

Cette dynamique s'est matérialisée par la conclusion d'accords structurants avec des institutions régionales telles que le Fonds de Solidarité Africain (FSA) et Shelter Banque de Développement, renforçant ainsi la capacité de cofinancement, de couverture de risque et d'ingénierie financière de la CDI-BF.

Dans le prolongement de cette approche partenariale, la CDI-BF a également réalisé des prises de participation ciblées dans deux institutions financières stratégiques :

- Faso Réassurance, pour soutenir la solidité du secteur assurantiel national ;
- et la Banque Agricole du Burkina Faso (BADF), en tant que levier central de financement du monde rural et de structuration des chaînes de valeur agropastorales.

7. Indicateurs de Performance et Impact

L'exercice clos au 31 décembre 2024 marque le démarrage opérationnel de la Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso (CDI-BF). Au-delà des premiers résultats financiers, il s'agit de rendre compte de l'efficacité avec laquelle les ressources mobilisées ont été orientées vers des projets générateurs d'impact structurel et de souveraineté économique. Cette section présente une lecture consolidée des premiers indicateurs de performance et d'impact, qui guideront la construction progressive d'un cadre intégré de résultats.
Produits générés : **1 485 172 393 FCFA**
Résultat Net : **916 368 096 FCFA**

7.1 Répartition sectorielle et géographique

Les premières interventions ont permis d'amorcer la mise en œuvre d'une politique d'investissement sélective et structurante :

- les secteurs cibles ont été la transformation agro-industrielle (cuirs et peaux, la santé/pharmacie), les infrastructures productives, le développement du capital-investissement local ;
- la répartition géographique a été prioritairement orientée vers les zones à fort potentiel et territoires stratégiques, notamment la région du Centre-Nord (projet industriel à Kaya), conformément à la volonté d'impulser un développement équilibré et inclusif.

7.2 Emplois créés et bénéficiaires touchés

Bien que les projets soient encore en phase de déploiement, les estimations prévisionnelles permettent déjà de mesurer les effets socio-économiques attendus :

- les emplois directs et indirects générés par les projets lancés, notamment plus de 120 dès la première année ;
- les bénéficiaires attendus sont surtout les jeunes promoteurs d'entreprise, PME locales, populations rurales, avec un accent particulier sur l'emploi féminin et l'entrepreneuriat régional

8. Vision Stratégique 2025-2030

A l'horizon 2025-2030, la CDI-BF ambitionne de s'affirmer comme le catalyseur du développement durable, inclusif et souverain du Burkina Faso.
Fidèle à sa mission, elle investira prioritairement dans :

- des projets structurants à haute valeur ajoutée économique et sociale;
- l'émergence de champions industriels nationaux ;
- la souveraineté pharmaceutique, énergétique et technologique ;
- l'inclusion territoriale et financière au service de la cohésion nationale.

La CDI-BF inscrira ainsi son action dans une dynamique de souveraineté économique régionale, pleinement alignée avec les objectifs stratégiques de l'Alliance des États du Sahel

Conclusion Générale

L'année 2024 aura été celle de la fondation. La CDI-BF s'est structurée, a affirmé sa présence dans l'écosystème financier burkinabè, et a initié ses premières opérations d'investissements. Cette dynamique, bien qu'encore jeune, témoigne de la pertinence de l'instrument et de la confiance croissante que lui accordent les plus hautes autorités ainsi que ses partenaires.

L'année 2024 aura été une année fondatrice pour la Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso (CDI-BF). De la structuration institutionnelle aux premières réalisations concrètes, l'institution s'est imposée comme un acteur crédible de l'investissement stratégique, au service de la souveraineté nationale et du développement durable.

Dans un contexte régional exigeant, la CDI-BF a démontré la pertinence de son modèle : sélectif, rigoureux et à fort impact. Les résultats de cet exercice inaugural témoignent de l'engagement sans faille des équipes, du soutien des organes de gouvernance, et de la confiance des partenaires publics et privés.

Ce premier bilan est porteur de promesses pour l'avenir.

Au-delà des opérations engagées, il esquisse les fondations d'un nouveau paradigme d'investissement, où l'intérêt général, la rentabilité à long terme et la transformation économique se conjuguent au service du pays.

Comme le rappelait Son Excellence le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, dans son *Discours à la Nation, en décembre 2023 : « Le développement de notre pays ne viendra que par notre propre engagement, notre propre travail, et notre propre solidarité*. »

C'est dans cet esprit que la CDI-BF poursuivra son action en 2025 et au-delà : en catalyseur de projets structurants, en levier de croissance inclusive, et en bâtisseur patient d'une prospérité durable au service des générations présentes et futures.

Le Directeur général de la CDI-BF,
Pr Balibié Serge Auguste BAYALA
Chevalier de l'Ordre national
Officier de l'OIPA/CAMES

@Rapport de gestion 2024 CDI-BF

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU BURKINA FASO

Siège Social, Immeuble CDI-BF
Koulouba - Ouagadougou (Burkina Faso)

www.cdi.bf **cdiburkina@cdi.bf**

+226 **25 33 50 55 / 25 33 50 56**